

LIFE

PRINCIPES ET PROCÉDURES DE COLLECTE DE FONDS



SOMMAIRE

01	INTRODUCTION	p.3
02	MODALITÉS DE COLLECTE	p.3
03	RÉPARTITION ET AFFECTATION DES DONS	p.4
04	TRANSPARENCE FINANCIÈRE	p.5
05	REMBOURSEMENTS ET REÇUS FISCAUX	p.6
06	RELATION AVEC LES DONATEURS	p.6
07	DONATEURS PARTICULIERS	p.7
08	ENTREPRISES DONATRICES	p.8
09	NOTRE ENGAGEMENT ÉTHIQUE EN MATIÈRE DE COLLECTE	p.9
10	COMMENT VÉRIFIER NOTRE IDENTITÉ ET ÉVITER LA FRAUDE	p.10
11	CONCLUSION	p.10

INTRODUCTION

Notre organisation s'appuie sur la générosité de ses donateurs, qu'il s'agisse de particuliers ou d'entreprises. Pour vous offrir un cadre de don et de collecte de fonds confiant et transparent, nous vous énumérons quelques points dans ce document comme nos termes et conditions pour les collectes, les coûts des dons, les politiques d'annulation, les exigences des reçus fiscaux, les différences entre les dons particuliers et le don des entreprises.

Nous vous remercions par avance pour votre engagement et votre soutien.

MODALITÉS DE COLLECTE

1. TYPES DE COLLECTES

COLLECTES SPÉCIFIQUES

Il s'agit de campagnes dédiées à un projet précis (par exemple, un forage, la construction d'une école, une action d'urgence, etc.).

Les dons versés pour ces campagnes sont strictement affectés au projet concerné.

COLLECTE GÉNÉRALE

Les dons non fléchés sont versés dans un fonds commun, permettant de financer nos actions globales et de couvrir nos frais essentiels de fonctionnement.

2. CANAUX DE COLLECTE

SITE INTERNET

Vous pouvez faire un don en ligne de manière sécurisée via notre site life-ong.org.

COLLECTES DE PARTICULIERS OUVERTES SUR NOTRE SITE

Certains particuliers ou ambassadeurs peuvent initier des collectes au profit de notre organisation. Dans ce cas, le don est également sécurisé via notre plateforme.

EMAILING

Nous vous envoyons parfois des campagnes d'appel aux dons par courrier électronique avec l'adresse contact@life-ong.org, en veillant à respecter votre consentement.

TÉLÉPHONE (CALLING)

Notre numéro officiel est le **01 84 21 20 10**. Nous sommes susceptibles de vous contacter par téléphone, dans le respect de règles d'éthique strictes (pas d'appels répétés ou insistants). Si vous recevez un appel d'un autre numéro, nous vous invitons à vérifier notre identité avant de procéder à tout don.

ÉVÉNEMENTS ET PARTENARIATS

Nous organisons ou participons à des événements caritatifs (ventes de charité, dîners de gala, etc.) ou développons des partenariats avec des entreprises. Nous communiquons sur notre participation à ces événements sur nos réseaux sociaux. En cas de doute nous vous invitons à vérifier le partenariat auprès de nos services.

3. MODES DE PAIEMENT ACCEPTÉS

CARTE BANCAIRE

En ligne ou par téléphone, via une plateforme de paiement sécurisée.

CRYPTOMONNAIE

En ligne, la liste des cryptomonnaies acceptées est disponible sur le formulaire en ligne.

PRELEVEMENT BANCAIRE

En ligne sur notre site, via une plateforme de paiement sécurisée.

CHEQUE

A l'ordre de notre organisation, à envoyer à l'adresse indiquée sur life-ong.org en précisant la collecte concernée.

4. AUTRES TYPES DE DONS

DONS EN NATURE

Nous privilégions généralement les dons financiers pour des raisons de logistique et d'efficacité. Toutefois, il se peut que nous acceptions, au cas par cas, certains **dons en nature**, à condition qu'ils :

- **Soient neufs** et en **grande quantité**, afin de répondre aux besoins réels identifiés sur le terrain.
- **Respectent les normes** de sécurité et de conformité en vigueur (par exemple, date de péremption pour des produits alimentaires).
- **Puissent être stockés et transportés** de manière rationnelle, sans engendrer de coûts ou de contraintes disproportionnés pour notre structure.

Pour toute proposition de don en nature, nous vous invitons à **nous contacter** directement. Nous évaluerons alors la pertinence et la faisabilité de cette aide en fonction des besoins et des moyens logistiques disponibles.

LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE

Les legs (et autres formes de transmission de patrimoine) sont soumis à une réglementation spécifique. Nous vérifions la conformité légale et la compatibilité avec nos valeurs avant d'accepter. Nous sommes disponibles pour vous conseiller si vous souhaitez entreprendre une telle démarche.

RÉPARTITION ET AFFECTATION DES DONS

1. AFFECTATION DES DONS

DONS FLÉCHÉS (COLLECTES SPÉCIFIQUES)

Les fonds sont intégralement consacrés au projet désigné. Nous veillons à respecter scrupuleusement la finalité du don.

DONS NON FLÉCHÉS (COLLECTES GÉNÉRALES)

Les sommes collectées alimentent notre fonds général pour soutenir nos actions et couvrir nos frais de fonctionnement. Nous nous assurons de maintenir ces frais au plus bas afin que la majeure partie des dons bénéficie directement aux projets sur le terrain.

2. UTILISATION DES FONDS EN CAS DE CHANGEMENT DE SITUATION

PROJET INTERROMPU OU CLOTURÉ

Si un projet pour lequel vous aviez fait un don mensuel est achevé ou interrompu avant la fin de votre engagement :

- Nous vous en informons dès que possible.
- Nous vous proposons de réaffecter les dons futurs à un projet similaire ou d'interrompre vos versements.
- Si vous aviez fait un don unique spécifiquement affecté, nous vous

informons de l'utilisation finale ou bien, à votre demande, un remboursement peut être envisagé en fonction de la situation.

DON ÉCHELONNÉ INTERROMPU

En cas d'arrêt définitif et prématuré de votre don pour un projet échelonné les sommes déjà perçues sont affectées à un projet similaire, en respectant la finalité initiale dans la mesure du possible.

TRANSPARENCE FINANCIÈRE

1. INFORMATIONS MISES À VOTRE DISPOSITION

La bonne gestion de vos dons est une priorité pour nous. C'est pourquoi :

ESPACE DONATEUR

Vous pouvez suivre l'historique de vos dons et obtenir des informations sur vos projets personnalisés directement depuis votre espace personnel en ligne, disponible sur life-ong.org.

COMMUNICATION

Nous communiquons régulièrement par email, et sur nos réseaux sociaux sur la conduite de nos projets et de nos opérations.

COMPTES ANNUELS

Nous publions régulièrement sur notre site internet des rapports d'activité et des bilans financiers détaillant l'utilisation des fonds. Nos comptes font l'objet d'un contrôle par un commissaire aux comptes, afin de garantir une gestion saine et rigoureuse.

CONTACT

Nous restons à votre disposition pour toute question ou demande d'information complémentaire.

2. DUE DILIGENCE : UTILISATION DES FONDS ET CONTRÔLE DES PARTENAIRES

Outre la gestion transparente des fonds, nous nous assurons que leur utilisation sur le terrain s'effectue dans le respect de nos valeurs et objectifs. Nous avons ainsi mis en place une démarche de **due diligence** axée sur :

ÉVALUATION DES PARTENAIRES ET FOURNISSEURS

Avant de nouer un partenariat ou de confier des ressources, nous analysons par un contrôle strict la solidité et la conformité légale des structures concernées (associations locales, fournisseurs, etc.).

ACCORDS DÉTAILLÉS

Chaque collaboration fait l'objet d'un contrat ou d'une convention précisant les objectifs, les responsabilités de chacun, le budget alloué et les échéances de réalisation.

SUIVI ET AUDITS

Nous assurons la bonne exécution des projets en mettant en place une **supervision continue**, à la fois sur place et à distance, en collaboration étroite avec nos coordinateurs et partenaires locaux.

Nous réalisons régulièrement des **audits** – planifiés ou inopinés – pour vérifier la **conformité des dépenses**, le **respect des objectifs** et **l'avancée concrète** des activités. Les retours terrain, les justificatifs financiers et les bilans d'action nous permettent ainsi d'exercer un contrôle rigoureux de l'ensemble des opérations.

REMBOURSEMENTS ET REÇUS FISCAUX

1. REMBOURSEMENTS

Nous nous engageons à étudier toute demande de remboursement :

DONS EFFECTUÉS PAR ERREUR

Par exemple, un don en double ou un montant versé par inadvertance.

SITUATION EXCEPTIONNELLE

Si un projet est interrompu ou achevé plus tôt que prévu, vous pouvez demander des éclaircissements et, sous certaines conditions, solliciter un remboursement partiel ou total.

A noter : les dons qui ont fait l'objet d'une émission de reçu fiscal ne peuvent pas être remboursés.

2. ÉMISSION DES REÇUS FISCAUX

DÉLAI ET FORME

Votre reçu fiscal annuel pour la période N-1 est mis en ligne sur votre espace donateur durant le 1er trimestre de l'année.

CONTENU

Le reçu fiscal indique la période, le montant total des dons réalisés, ainsi que les références légales de notre organisation.

RELATION AVEC LES DONATEURS

1. L'ATTENTION PORTÉE À LA RELATION AVEC VOUS

Nous considérons la relation avec nos donateurs comme un partenariat essentiel. À ce titre :

- Nous restons à votre écoute et répondons rapidement à toutes vos questions.
- Nous respectons vos souhaits en matière de fréquence de communication (e-mail, courrier, téléphone).

- Nous évitons tout démarchage intrusif ou répété.
- Nous mettons à disposition un **espace donateur** pour suivre l'avancée des projets et visualiser l'historique de vos dons.

2. MESURE ET COMMUNICATION DES IMPACTS

Nous nous engageons à mesurer et à communiquer l'impact concret de vos dons :

- **Indicateurs de performance** (nombre de bénéficiaires, actions menées, résultats atteints).
- Partage **d'informations terrain** (photos, vidéos, récits) pour illustrer l'évolution des projets et l'efficacité de votre contribution.
- **Rapport d'activités** détaillé.
- **Livret vidéo personnalisé** pour les projets eau (coordonnées gps, photos, vidéos).

3. COMMUNICATION ET PRINCIPE DE SOBRIÉTÉ

Dans nos campagnes de collecte et nos actions de communication, nous appliquons un **principe de sobriété** :

- Nous cherchons à limiter les coûts de production et de diffusion (mailings, impressions, etc.).
- Nous réduisons notre impact environnemental en privilégiant des canaux numériques.
- Nous veillons à ce que la plus grande partie de vos dons aille directement à nos missions.

4. ORIGINES DES FONDS ET CONTRÔLE

Nous veillons à la **légitimité** et à la **transparence** des fonds reçus :

- Nous pouvons refuser un don dont l'origine serait contraire à nos principes éthiques ou légaux.
- Nous effectuons des **contrôles** pour identifier les possibles risques de blanchiment ou de financement illégal.
- Nous respectons la **réglementation RGPD** et protégeons la confidentialité de vos données.

DONATEURS PARTICULIERS

1. MODALITÉ DE DON

- Vous pouvez choisir de faire un **don unique** ou de programmer un **don régulier** (mensuel ou trimestriel) pour soutenir nos actions de façon continue.
- Vous avez accès à un **espace donateur** dédié, où vous pourrez suivre l'utilisation de vos dons et consulter nos actualités.

2. ARRÊT OU MODIFICATION D'UN DON RÉGULIER

- Vous restez libre de mettre fin à un don mensuel à tout moment, sans justification. En fonction du formulaire utilisé, vous avez soit la possibilité de moduler ou arrêter votre don en toute autonomie, soit en contactant notre service relation donateur par email à l'adresse **contact@life-ong.org**.
- Si votre don mensuel était spécifiquement affecté à un projet et que ce projet s'achève ou est interrompu, nous vous informons et vous proposons de :
 1. Réaffecter votre don à une autre mission similaire.
 2. Interrompre vos versements.
 3. Le cas échéant, demander un remboursement partiel si le projet n'a pas pu bénéficier pleinement de vos dons.

3. ENGAGEMENT ENVERS LA SÉCURITÉ ET LA LUTTE CONTRE LA FRAUDE

- Nous ne vous demanderons **jamais** vos informations bancaires complètes par e-mail ou par téléphone (numéro de carte complet, code PIN, etc.).
- Si vous avez le moindre doute, vous pouvez **vérifier notre identité** en composant notre numéro officiel **01 84 21 20 10** ou en consultant directement notre site life-ong.org.
- Nous ne pratiquerons pas certaines formes de sollicitations (par exemple, démarchage à domicile sans rendez-vous) afin de vous prémunir contre les risques d'usurpation d'identité.

ENTREPRISES DONATRICES

1. MÉCÉNAT ET PARRAINAGE

MÉCÉNAT FINANCIER

Votre entreprise peut effectuer un don en numéraire, ouvrant droit à des avantages fiscaux prévus par la législation.

MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES

Possibilité de mettre à disposition les compétences de vos salariés (travail en pro bono, etc.).

PARRAINAGE / SPONSORING

Soutien financier ou matériel en contrepartie de visibilité (mention de votre entreprise lors d'événements, logo sur nos supports de communication, etc.).

2. CONVENTIONS ET CONTREPARTIES

- Toute collaboration fait l'objet d'une **convention de mécénat** ou de **parrainage** explicitant les modalités du don, les engagements respectifs et les éventuelles contreparties.
- Nous veillons à respecter la réglementation fiscale relative au mécénat pour que votre entreprise bénéficie des déductions légales applicables.

3. SUIVI ET RECONNAISSANCE

- En tant qu'entreprise donatrice, vous aurez accès à un **rapport régulier** sur l'avancement des projets soutenus.
- Vous pouvez également demander à recevoir, sur une base périodique, un compte rendu financier et un **reçu fiscal** adapté aux personnes morales.

NOTRE ENGAGEMENT ÉTHIQUE EN MATIÈRE DE COLLECTE

TRANSPARENCE

Vous êtes informé(e) en toute clarté sur l'utilisation de vos dons. Nos rapports financiers et d'activités sont accessibles et détaillés.

PROTECTION DES DONNÉES

Conformément au RGPD, nous protégeons vos informations personnelles et vous donnons la possibilité de modifier ou supprimer vos données.

RESPECT

Nous adaptons notre fréquence de sollicitation à vos préférences et ne pratiquons ni le harcèlement téléphonique, ni les campagnes intrusives.

CONTRÔLE DES FONDS

Vigilance quant à l'origine et à la destination des fonds, pour préserver l'intégrité de nos actions.

COMMUNICATION RESPONSABLE

Notre équipe respecte des règles strictes pour les appels, les envois postaux ou électroniques. Nous ne vous contactons pas pour des actions de collecte si vous avez exprimé le souhait de ne plus être sollicité(e).

COMMENT VÉRIFIER NOTRE IDENTITÉ ET ÉVITER LA FRAUDE

NUMÉRO OFFICIEL

Nous utilisons exclusivement le :
01 84 21 20 10 pour nos campagnes de mobilisation par téléphone.

SITE INTERNET

Notre site officiel est life-ong.org. En cas de doute, accédez à votre espace donateur via ce site ou appelez-nous pour vérifier l'authenticité d'une sollicitation.

AUCUNE DEMANDE SENSIBLE

Nous ne vous demanderons jamais votre code PIN, votre mot de passe, ni d'informations bancaires trop détaillées.

MODES DE PAIEMENT SÉCURISÉS

Vérifiez que vous êtes bien redirigé(e) vers une page de paiement sécurisée (URL commençant par "https").

CONCLUSION

Votre générosité nous permet de poursuivre nos projets et d'aider efficacement les bénéficiaires de nos actions. Nous nous engageons à gérer vos dons avec la plus grande rigueur et à vous tenir informé(e) de l'évolution de nos missions.

Nous vous remercions sincèrement pour votre confiance.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question ou pour plus d'informations :

- **Téléphone** : 01 84 21 20 10
- **Site internet** : life-ong.org
- **Adresse** : 1 rue de Stockholm, 75008 PARIS - France

Merci pour votre soutien !



LIFE

POUR EN SAVOIR PLUS



[LIFE-ONG.ORG](https://www.life-ong.org)

01 84 21 20 10
1 rue de Stockholm,
75008 PARIS - France

